



# Attention : Ours

## N'invitez pas les ours au chalet.

La plupart des problèmes ours/humains surviennent lorsque les ours noirs sont attirés par l'odeur de la nourriture ou des déchets. Quand son nez fin détecte une odeur alléchante près d'un chalet, un ours y rôdera en quête d'un repas facile. Voici quelques conseils qui éviteront d'attirer ces visiteurs importuns.

En cas d'urgence, appelez la police ou composez le 911. Pour tous les problèmes d'ours, composez le

**1 866 514-2327**

(1 866 514-BEAR)

TTY 705 945-7641

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web

[ours.mnr.gov.on.ca](http://ours.mnr.gov.on.ca)

### Ce que vous pouvez faire :

- Sortir les déchets le matin même du ramassage, pas la veille au soir.
- Ne pas laisser de nourriture pour animaux familiers dehors.
- Nettoyer les grilles de barbecues après chaque utilisation.
- Ne remplir les mangeoires d'oiseaux que pendant l'hiver.
- Ne pas mettre de viande, de poisson ou d'aliments sucrés (y compris les fruits) dans le composteur.
- Garder les restes de viande et de poisson au congélateur jusqu'au jour du ramassage des déchets.
- Récolter les fruits et légumes mûrs et ramasser les fruits tombés au sol.
- Poser une clôture électrique pour protéger les arbres, vergers, potagers et plants de baies.